

## Un jardin d'idées

### Idées d'association de plantes



**Saché 2017 :**  
*Hibiscus syriacus* 'Red Heart', *Pennisetum orientale* 'Karley Rose', *Rosa* 'Westerland', *Abelia* 'Auderose', *Hydrangea paniculata* 'Sunday Fraise', *Penstemon* 'A. an F. Hahn', *Echinacea* 'Cheyenne Spirit', *Aster* n.a. 'Purple Dome', *Nandina domestica* 'Fire Power', *Euphorbia polychroma*, *Helleborus orientalis*.



**Les Carrés Fleuris 2014 :**  
*Alstroemeria* Garden 'Indian Summer', *Carex* 'Prairie Fire', *Petunia* Cascadias 'Indian Summer', *Plectranthus* Sasha, *Tagetes* 'Gold Medal', *Thunbergia alata* orange

### Planter des arbustes parfumés

Introduire des plantes parfumées dans un jardin, un parc ou un massif, c'est en faire une promenade olfactive et offrir un refuge pour les insectes pollinisateurs, les fleurs dégageant du parfum les attirant afin d'être fécondées.

Pour profiter de ces parfums, il faut planter ces arbustes près d'une entrée, d'un passage piéton, d'un escalier... Si certains parfums sont intenses, d'autres sont capiteux voire entêtants ; d'autres plus légers sont à planter à l'abri du vent. Avant de choisir l'emplacement des plantes, il faut penser à leur taille adulte, aux associations de parfums et de couleurs. Avec un peu de réflexion, il est possible de panacher la composition végétale de sorte que le massif garde un intérêt sur l'ensemble de l'année.

#### Parfums de printemps

- *Osmanthus burkwoodii* : fleurit en avril-mai.
- *Elaeagnus angustifolia* (l'olivier de Bohême) : fleurit en mai-juin. Parfum sucré et suave.
- *Choisya ternata* (oranger du Mexique) au port arrondi, 'Sundance' au feuillage doré ou 'Aztec Pearl' au feuillage découpé. Fleurit en mai-juin puis remonte à l'automne (emplacement ensoleillé et protégé du froid). Parfum rappelant la fleur d'oranger.
- *Syringa microphylla* 'Superba' : fleurit en mai-juin et refleurit en été.
- Viornes ou Boules de neige ont une floraison abondante au parfum d'œillet ou de clou de girofle. Parmi les plus parfumées : *Viburnum carlesii*, *Viburnum x*



*Syringa microphylla* 'Superba'



*Clorodendrum trichotomum*



*Chimonanthus praecox*

*carlcephalum*, *Viburnum fragrans* ou *Viburnum x burkwoodii*.

- *Pittosporum tobira* ou la variété naine 'Nana' au parfum de fleurs d'oranger dès avril ou mai.

- Les seringats comme *Philadelphus coronarius*. Fleurit en mai-juin.

#### Parfums d'été

Au cœur de l'été la puissance des parfums des végétaux est décuplée par la chaleur et les orages.

- Lavandes, rosiers parfumés, pivoines, iris
- Plantes grimpantes : chèvrefeuille (*Lonicera japonica*), Glycine (*Wisteria sinensis*), rosiers grimpants, Clématites (*Clematis armandii* ou *montana*), Jasmin officinal, *Trachelospermum jasminoides*.
- *Clerodendrum trichotomum* : fleurit de juillet à septembre, parfum aux notes jasminées.

#### Parfums d'automne et d'hiver

- *Elaeagnus x ebbingei* : fleurit à l'automne.
- Fleurissement jusqu'en octobre : *Abelia grandiflora*, *Clematis flammula*, *Jasminum officinale*.
- *Osmanthus heterophyllus* et *Osmanthus x fortunei* : floraison en septembre-octobre.
- *Syringa microphylla* 'Superba' : fleurit à l'automne.
- *Chimonanthus praecox* fleurit l'hiver.
- *Hamamelis mollis* (noisetier des sorciers) : parfum capiteux entre décembre et février.
- *Lonicera fragrantissima* : fleurit entre décembre et mars.
- *Viburnum farreri* et *Viburnum x bodnantense*
- *Daphne odora* 'Aureomarginata'.

### Abeilles, une liste de 200 plantes mellifères

Pour sauvegarder l'existence des pollinisateurs, il est nécessaire de cultiver des espèces végétales adaptées, nectarifères et pollinifères. C'est pour cette raison qu'a été élaborée par FranceAgriMer, en partenariat avec Val'hor, l'ITSAP, la SNHF et Astredhor, la liste des plantes mellifères, outil à destination de celles et ceux qui souhaitent participer à la protection des pollinisateurs. Une liste de 200 plantes nectarifères et pollinifères à semer et à planter est désormais disponible pour tous les particuliers ou collectivités désireuses d'œuvrer pour la protection des abeilles. [www.valhor.fr/labels-outils/plantes-melliferes/](http://www.valhor.fr/labels-outils/plantes-melliferes/) (Tiré des cahiers du fleurissement n° 68 - août-sept 2017)



# Label des Villes et Villages Fleuris

Opération financée par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire dont il a délégué l'organisation à la Société d'Horticulture de Touraine.

## Actualités

### Guide : du fleurissement aux espaces verts

L'Association des Maires de France (AFM) et l'interprofession Val'hor ont publié à l'occasion du dernier congrès des Maires de France un guide nommé "Du fleurissement aux espaces verts : pour une commande publique raisonnée en aménagements paysagers". Ce guide d'aide à la décision paraît au moment où, plus que jamais, la question du végétal mérite d'être au cœur de chaque projet d'aménagement par une approche pluridisciplinaire, transversale et intégrée. Il donne ainsi aux collectivités des outils pour organiser les procédures de marchés (critères d'attribution, clauses CCTP) pour l'aménagement d'espaces extérieurs, la fourniture de végétaux ou encore l'entretien. (Tiré des cahiers du fleurissement n° 71 - mars 2018)

### Une alternative aux bordures de buis

Face aux ravages de la pyrale du buis, les espèces *Teucrium flavum* et *lucidrys* sont une bonne alternative aux bordures de buis basses plantées pour délimiter les massifs et autres espaces. Très décoratifs, ces sous-arbrisseaux acceptent les sols secs et maigres. Le feuillage est persistant, les floraisons blanc crème et rose et très mellifères. N'excédant pas 40 cm de haut, ces deux espèces se prêtent bien à la taille en petite bordure. (Tiré des cahiers du fleurissement n° 73 - mars 2018)

### Liste Biocontrôle

La liste officielle des produits de biocontrôle vient d'être actualisée. Outre de nouvelles spécialités commerciales de substances figurant déjà sur la liste, on note l'arrivée d'une nouvelle souche de *Bacillus amyloliquefaciens*, la MBI600.

L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime (mars 2018)

### Attention aux plantes envahissantes !

**Un code de conduite des plantes envahissantes**  
Engagez-vous dans le Code de conduite Plantes envahissantes. En effet, si la très grande majorité des plantes horticoles ne pose pas de problème, une faible proportion présente le risque, dans certaines conditions, de devenir envahissante avec des impacts négatifs sur l'environnement. Le Code de conduite est fondé sur le principe de l'autorégulation, les professionnels montrant ainsi leur volonté et leur capacité à traiter une problématique environnementale. [www.codeplantesenvahissantes.fr](http://www.codeplantesenvahissantes.fr)

### Un arrêté listant des espèces exotiques envahissantes

L'arrêté du 14 février 2018 (JORF du 22/02/2018) relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain, interdit sur tout le territoire métropolitain et en tout temps l'introduction dans le milieu naturel, la détention, le transport, le colportage, l'utilisation, l'échange, la mise en vente, la vente ou l'achat de spécimens vivants des espèces végétales suivantes :

*Baccharis halimifolia*, *Cabomba caroliniana*, *Eichhornia crassipes*, *Heracleum persicum*, *Heracleum sosnowskyi*, *Hydrocotyle ranunculoides*, *Lagarosiphon major*, *Ludwigia grandiflora*, *Ludwigia peploides*, *Lysichiton americanus*, *Myriophyllum aquaticum*, *Parthenium hysterophorus*, *Persicaria perfoliata*, *Pueraria montana* var. *lobata*, *Alternanthera philoxeroides*, *Asclepias syriaca*, *Cenchrus setaceus* (*Pennisetum setaceum*), *Elodea nuttallii*, *Gunnera tinctoria*, *Heracleum mantegazzianum*, *Impatiens glandulifera*, *Microstegium vimineum*, *Myriophyllum heterophyllum*.

L'arrêté prévoit les conditions de gestion des stocks existants (vente ou élimination) selon les espèces. Un avis aux importateurs (JORF du 13/03/2018) précise que, par dérogation, une introduction peut être autorisée par l'autorité administrative, sous réserve de l'obtention préalable d'un permis d'importation.





# Label des Villes et Villages Fleuris

Placé sous le signe des fleurs, de l'environnement, du cadre de vie et de l'accueil, il traduit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente pour offrir une image et un environnement favorables à l'attractivité touristique, résidentielle et économique.

## Dossier

### Les concours - Un bilan Fleurissement 2017 très positif

#### Le Jury départemental

Le jury départemental est composé de :

- 1 professionnel (horticulteur ou paysagiste)
- 1 membre de la Société d'Horticulture de Touraine (professionnel ou amateur compétent)
- 1 élu de Commune ou son représentant (technique ou administratif)
- 1 représentant du Conseil départemental et/ou un professionnel du tourisme ou un représentant du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
- éventuellement une autre personne compétente en matière de fleurissement.

En 2017, il a visité, du 10 au 20 juillet, 140 communes, 131 maisons fleuries et 2 offices de tourisme.

6 communes ont nouvellement obtenu le niveau "4 pétales", niveau qui peut permettre une présentation au niveau régional pour la 1<sup>ère</sup> fleur.

La remise des prix a eu lieu le 19 octobre 2017 à la Maison des Sports de Parçay-Meslay.

#### Le Jury régional

Suite au passage du jury régional, Beaulieu-les-Loches, Saché et Sonzay se sont vu attribuer la 1<sup>ère</sup> fleur. Pernay a accédé directement à la 2<sup>ème</sup> fleur. Charentilly, Chouzé-sur-Loire et Sorigny ont reçu leur 2<sup>ème</sup> fleur et Veigné a reçu sa 3<sup>ème</sup> fleur.

Les autres récompenses :

- un **prix régional** : Paulmy et Verneuil-sur-Indre
- le **prix de Cœur de Village Fleuri** : Bossay-sur-Claise
- le **prix régional du jardinier** : Noël Brossier de Rochecorbon.

La remise des prix a eu lieu le 20 novembre 2017 après-midi à Orléans.



Veigné



Saché



Bossay sur Claise



Sonzay



Pernay



Beaulieu-les-Loches



Charentilly



Chouzé sur Loire



Sorigny

En 2017, l'Indre-et-Loire comptait :  
61 communes labellisées sur 273  
113 fleurs attribuées sur l'ensemble du département.

Dossiers d'inscription, règlements, fiches techniques, plaquettes... à télécharger sur le site : [www.embellissonslatouraine.fr](http://www.embellissonslatouraine.fr)

## Témoignage de Pernay

### Commune accédant directement à la 2<sup>ème</sup> fleur : une première en Indre-et-Loire !

La commune de Pernay (1 311 habitants), située à 18 kms au nord-ouest de Tours, offre un cadre de vie agréable et bucolique dont le fleurissement en constitue un des éléments déterminants.

Chaque année, nos trois agents techniques municipaux polyvalents entretiennent la voirie et les espaces verts de l'ensemble de la commune. Dans un souci d'économie et de développement durable, l'arrosage se fait en utilisant l'eau épurée de la station. L'acquisition d'une serre permet de minimiser l'achat de plants grâce à la confection de nombreux semis. La création, à proximité de l'école, d'un massif aromatique à vocation pédagogique où chaque habitant a la possibilité de se servir, a connu un vif succès. Dans une démarche écologique, il a été mis en

place une gestion différenciée selon les espaces verts et l'utilisation d'outils non thermiques (véhicule, taille haie et débroussailluses électriques...). Toutes ces actions sont en cohérence avec la méthanisation qui permet depuis 5 ans de chauffer nos bâtiments communaux, l'installation de mobilier urbain en matériaux recyclés et les panneaux solaires sur notre bâtiment abritant des commerces.

Honorés et fiers de l'attribution de ces deux fleurs, alors que nous n'avions que 4 pétales, les membres du conseil municipal entendent maintenir ce niveau de qualité, tant par les initiatives toujours judicieuses de leur personnel technique que par l'incitation faite aux habitants de s'inscrire au concours municipal des maisons et jardins fleuries et de contribuer ainsi à l'embellissement du village.



## Conseils de professionnels

### Biodiversité et fleurissement, un pari gagnant

Loin d'être une mode, l'accueil de la biodiversité en milieu urbain présente de multiples avantages. Réintégrer la biodiversité dans l'espace public, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, est aujourd'hui la solution pour répondre aux nombreuses problématiques actuelles : réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, trame verte et bleue, protection de l'environnement, réduction des budgets des communes, fleurissement durable... autant d'enjeux auxquels la biodiversité urbaine, et notamment par le biais de la flore locale spontanée, peut répondre.

#### Comment ramener la biodiversité en ville ?

- en végétalisant les rues, les places (arbres, vivaces), les bords de voirie, les fosses d'arbres, les pieds de murs (vivaces, prairies) et les façades (plantes grimpantes) ;
- en diversifiant les espaces verts urbains (massifs, bosquets, haies, alignements, parcs...) en appliquant une gestion raisonnée (voire non gestion) ;
- en développant les jardins partagés / potagers pour réduire les circuits alimentaires, augmenter la surface jardinée en ville et attirer les pollinisateurs ;
- en développant la trame verte en créant des liaisons vertes multifonctionnelles (circulations douces, corridors écologiques...) entre les espaces verts ;
- en stoppant l'imperméabilisation des surfaces en dehors de la voirie et en préservant des sols vivants ;
- en engageant un programme de déminéralisation des espaces urbains (cours d'école, d'immeubles, bas-côtés, circulation en stabilisé) en lien avec la politique de végétalisation ;
- en favorisant l'infiltration naturelle de l'eau via des écosystèmes naturels pour réduire le risque de ruissellement et d'inondation ;

- en rouvrant et renaturant les cours d'eau (réouverture, traitement des berges, reméandrage). (Tiré des cahiers du fleurissement n° 68 - août-sept 2017)

#### Les fruitiers en ville

L'arbre fruitier se fraye, petit à petit, une plus grande place dans nos espaces urbains. Souvent groupés en verger, ces arbres constituent un bel argument pour changer le regard des citoyens sur leur environnement et susciter une réappropriation de la ville, qui se veut alors productive.

La petite taille des fruitiers convient bien au milieu urbain : avec une faible emprise au sol, ils participent à améliorer le cadre de vie grâce à leur floraison souvent odorante et à leur fructification abondante.

Quelques espèces :

- le pommier, roi de l'espace urbain : petit développement, taille et entretien facile, un très grand nombre d'espèces et de variétés.
- poiriers et pruniers sont également des fruitiers bien adaptés à la ville. Les cerisiers le sont un peu moins : à plus grand développement et moins faciles à tailler, ils restent cependant des partenaires de choix.
- de façon moins fréquente : cognassiers, amandiers ou néfliers.
- A éviter : les abricotiers et les pêchers, souvent porteurs de la cloque du pêcher (champignon) qui peut contaminer les autres arbres fruitiers.

Que l'on soit au nord ou au sud, dans un sol calcaire ou sableux, on peut quasiment planter des fruitiers partout grâce aux porte-greffes qui permettent une grande adaptabilité.

(Tiré d'Espaces publics et paysage n°180 - avril 2017)